



Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription : 2 avril 2010

Nombre de places limité

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

TELEPHONE :

COMITE :

FONCTION :

m'inscris à la formation **du Certificat de Formation à la Gestion Associative.**

Je m'engage à suivre cette formation avec assiduité et sérieux.

Signature :

Pour tous renseignements s'adresser au :

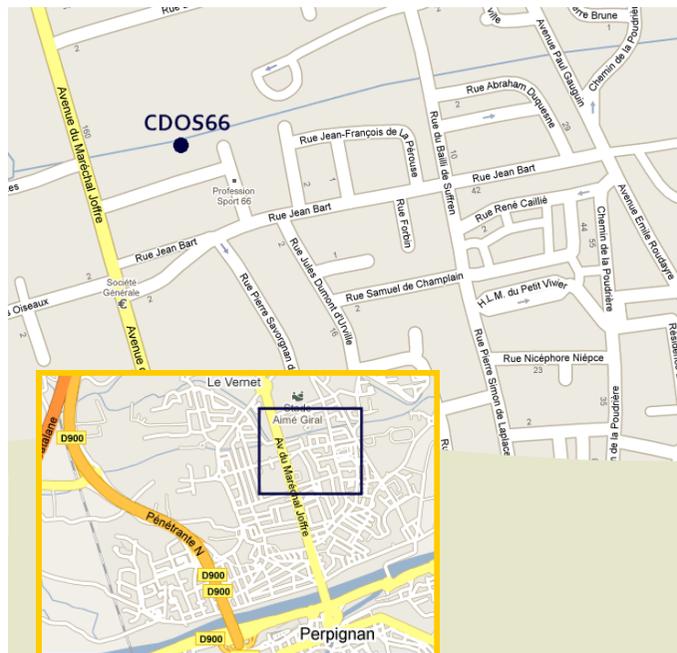
Comité Départemental Olympique et Sportif 66

Maison Départementale des Sports
Rue René Duguay-Trouain
66000 - PERPIGNAN

Téléphone : 04 68 63 32 68

Mail : cdos66@wanadoo.fr

Site : <http://pyreneesorientales.franceolympique.com>



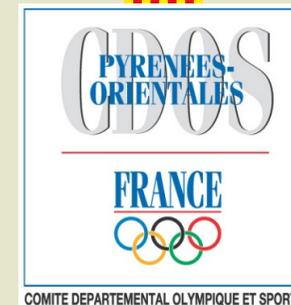
Organisme formateur agréé : Professions Sport 34

Profession Sport

34

Tél : 04 67 10 14 76

contact@professionsport34.com



Certificat de Formation à la Gestion Associative

Une formation gratuite à l'attention des dirigeants associatifs. Une valorisation des connaissances, devenues des compétences nécessaires dans la vie des associations modernes (gestion administrative, financière, humaine...).

Plus d'informations :
<http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

Le CFGA

De quoi s'agit-il ?

- D'une **formation théorique** pour les bénévoles en vue de l'exercice de **responsabilités** dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.
- Dans un cadre réglementaire : le décret n°2008-1013 du 1er octobre 2008 relatif au **Certificat de Formation à la Gestion Associative**.
- Qui conduit à la délivrance du CFGA par Monsieur le **Préfet de Région** via Monsieur le **Directeur Régional en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative**.

Cette formation est gratuite !

Cette formation est organisée par le CROS LR et le CDOS66, et animée par Profession Sport 34.

FORMATION THEORIQUE :

- les 7, 8, 28 et 29 mai 2010
- de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- à la Maison Départementale des Sports
Rue René Duguay-Trouin
66000 PERPIGNAN
(plan au verso)

FORMATION PRATIQUE :

- 20 séances de travail à accomplir dans une association déclarée ayant un caractère sportif.
- Stage à effectuer entre mai et octobre 2010

Les déjeuners seront pris en charge par le CDOS 66 !

Le Programme de la Formation

La **formation théorique** d'une durée de 30h est constituée de 6 modules :

- principes et fondamentaux de la loi 1901
- évolution du monde associatif et des relations avec les pouvoirs publics
- compétences en matière d'organisation et de gouvernance
- compétences en matière de finances associatives
- compétences en matière de ressources humaines
- compétences en matière de gestion de projet associatif

La **formation pratique** doit être suivie au sein d'une association déclarée avec l'aide d'un tuteur.

Elle comprend :

- présentation de l'ensemble des activités
- rencontres avec les responsables
- participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions, à la gestion